

L'alphabétisation des femmes et le développement de l'environnement lettré : un atout pour l'amélioration du vocabulaire en langue

Christine KIEMA

Doctorante en Thèse III
à l'Université Joseph KI- ZERBO de
Ouagadougou / Burkina Faso
soubeiga563@gmail.com

Résumé

Au Burkina Faso, plusieurs opérateurs opèrent dans l'alphabétisation. Cependant, durant la période post-alphabétisation, les néo-alphabétisés rencontrent des difficultés pour réinvestir le vocabulaire qu'ils ont acquis dans les centres de formation parce que l'environnement lettré actuel ne leur permet pas. C'est pourquoi nous avons pensé que le développement de l'environnement lettré pourrait aider ces alphabétisés à maintenir le vocabulaire acquis. En effet, l'on ne peut booster l'émergence d'une nation sans une alphabétisation réelle et sans développer son environnement lettré. En outre, un « environnement lettré » est un environnement qui offre aux néo-alphabètes de multiples occasions d'utiliser les connaissances lexicales qu'ils ont acquises, de les renforcer par une formation continue et de développer la ferme habitude d'apprendre tout au long de la vie. Le développement de l'environnement lettré des alphabétisés est une des conditions sine qua non de la croissance d'un pays et de la valorisation de l'éducation non-formelle (ENF). L'expérience des campagnes, programmes et projets d'alphabétisation a montré de façon concluante que la qualité de l'environnement lettré est un facteur déterminant dans la rétention des connaissances lexicales et des compétences chez les apprenants de l'alphabétisation ou de l'éducation non-formelle. Notre objectif est d'examiner les conséquences de l'inexistence d'un environnement lettré sur la vie des alphabétisés. Avec l'analyse des documents et des résultats des enquêtes menées auprès des opérateurs et des alphabétisés, nous avons eu l'assurance que l'inexistence de l'environnement lettré impacte la formation qu'ils ont reçue. En nous appuyant sur des exemples, nous allons déterminer les différentes dimensions d'un environnement lettré et les moyens qui peuvent être utilisés pour en améliorer les caractéristiques dans les milieux défavorisés où vivent les apprenants de l'alphabétisation et de l'éducation non-formelle.

Mots clés : Alphabétisation, Éducation non formelle, Post-alphabétisation, environnement lettré, connaissance lexicale.

Abstract

In Burkina Faso, several stakeholders intervene in literacy programs. However, during the post-literacy period, neo-literates encounter difficulties to take advantage of the vocabulary they have acquired in training centers because the current literate environment does not enable it. That is why we think that the development a literate environment could help these literates maintain the vocabulary they have acquired. Indeed, we cannot develop a country without developing its real literacy and its literate environment. Moreover "literate environment" is an environment that offers new literates several opportunities to use the lexical knowledge they have acquired, to reinforce it through continuous education and to develop strong lifelong learning desire. Developing literate environment for literates remains one of the key conditions to a country development and to promote Non-Formal Education (NFE). The experience through literacy campaigns, programs and projects has shown that literate environment quality is a key factor to develop lexical knowledge and skills among learners enrolled in literacy or non-formal education programs. The objective of the study is to analyze the consequences of the non-existence of a literate environment on the literates' lives. Through documentary review and the analysis of results from surveys conducted with operators and literates, it is confirmed that the non-existence of the literate environment impacts the training they received. Through examples, we will review the various dimensions of a literate environment and means that can be used to improve its characteristics in poor environments where live learners enrolled in literacy and non-formal education.

Keywords : Literacy, Non-formal education, Post-literacy, literate environment, lexical knowledge.

Introduction

Pour répondre aux besoins d'apprentissage de tous les enfants, jeunes et adultes, le programme mondial du développement a initié un forum mondial en 2015 sur l'éducation à Incheon en Corée du Sud où tous les pays ayant adhéré audit programme étaient conviés. À l'issue de la rencontre, ces pays devaient réaffirmer leur engagement en faveur de l'Éducation Pour Tous (EPT) et s'engager à mettre en œuvre le nouvel agenda mondial sur l'éducation dont l'échéance est fixée à l'horizon 2030. C'est pourquoi l'État burkinabè, par le biais du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), a pris des dispositions pour permettre l'effectivité de l'éducation non formelle et améliorer l'efficacité du développement de l'environnement lettré dans les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF). Mais, le constat est que l'environnement lettré est inexistant. Dans ce cas,

l'objectif qui vise à « élever le capital de savoir, de savoir-faire et savoir être en créant un environnement lettré favorable aux innovations et aux réformes porteuses de progrès » de l'article 12 du décret n°2009 644/PRES/PM/MEBA/MAHRH/MASSN/MESSRS/MATD/MJE portant organisation de l'ENF peine à être atteint à cause de l'inexistence d'un environnement lettré. Pourtant, le développement de l'environnement lettré des alphabétisés est une des conditions sine qua non de la croissance d'un pays et de la valorisation de l'ENF réalisée dans un contexte de « faire-faire ». Cette situation qui pèse sur le vocabulaire des populations en général et sur les femmes en particulier, empêche le Burkina d'aspirer à un véritable décollage économique. Or, le pays avait nourri des ambitions en vue de parvenir à un développement durable depuis l'ère des indépendances et suite à l'appel du programme mondial de développement. Ces ambitions restent incertaines et le pays est qualifié de pays en voie de développement par la Banque Mondiale. C'est cette contradiction entre les prescriptions et les réalités vécues qui nous pousse à nous intéresser à la question de l'environnement lettré à travers le titre « L'Alphabétisation des femmes et le développement de l'environnement lettré : un atout pour l'amélioration du vocabulaire en langue ». Nous avons choisi de nous intéresser au problème du développement de l'environnement lettré, car nous avons remarqué son inexistence dans de nombreux domaines (actes administratifs, journaux, panneaux publicitaires, etc.) qui entraîne la perte des acquis lexicaux des alphabétisés. L'intérêt de notre étude est d'apporter notre contribution à la promotion des langues nationales qui est l'un des creusets du développement de toute nation et à l'atteinte des objectifs de l'ENF si possible. De ce fait, l'environnement lettré actuel permet-il aux alphabétisés de réinvestir efficacement le vocabulaire acquis ? Les pratiques actuelles de l'alphabétisation permettent-elles de maintenir un environnement lettré des alphabétisés ? Quelles peuvent-être les solutions envisageables pour promouvoir le développement d'un environnement lettré ? Ces interrogations ont suscité la formation des hypothèses de recherche.

L'hypothèse qui sous-tend la première préoccupation est que l'environnement lettré actuel ne permet pas aux alphabétisés de

réinvestir efficacement leurs acquis en vocabulaire. Pour ce qui est de la seconde préoccupation, nous émettons l'hypothèse selon laquelle les pratiques actuelles de l'alphabétisation ne permettent pas le maintien d'un environnement lettré. Enfin, nous pensons que la définition d'une politique en matière d'environnement lettré et l'accompagnement à la fois technique et financier des promoteurs peuvent aider au maintien des savoirs lexicaux des alphabétisés.

Par ailleurs, notre objectif est d'examiner les conséquences de l'inexistence d'un environnement lettré sur le vocabulaire des femmes, et partant sur leur vie. Outre cela, nous tenons à relever les difficultés qu'ont les femmes pour maintenir les acquis lexicaux de l'alphabétisation et à proposer des solutions pour développer un environnement lettré. Tout cela nécessite des données et connaissances qui ne peuvent être acquises sans une littérature conséquente et sans une enquête menée auprès des animatrices des centres, des alphabétisées et des promoteurs des centres. Ce qui signifie que notre recherche exploite non seulement les informations recueillies lors de nos lectures des documents traitant de la même thématique, mais également celles récoltées auprès des personnes ressources pendant nos enquêtes. Par conséquent, nous tenterons, d'une part, de faire la revue des ouvrages qui ont abordé l'alphabétisation et l'environnement lettré, et d'autre part de mener des enquêtes en vue de récolter des informations appropriées sur la nécessité du développement d'un environnement lettré.

1. La pratique de l'alphabétisation

Selon la loi n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation, l'alphabétisation est définie comme l'ensemble des activités éducatives et de formation destinée à des jeunes et à des adultes en vue d'assurer l'acquisition de compétences de base dans une langue donnée et qui vise l'autonomie de l'apprenant. Cette définition montre que l'alphabétisation s'adresse à toute personne adulte désireuse de s'instruire ou de recevoir une formation spécifique sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de culture et d'origine sociale, ne sachant pas lire ni écrire dans aucune langue et ne possédant pas les compétences et savoirs de base. Pour notre part, alphabétiser c'est apprendre à lire, à écrire et à calculer pour

aider les adultes à avoir des compétences pour s'intégrer dans la société, à être libres en se « débrouillant » tout seul, à comprendre le monde, en un mot à être autonome.

Donc être alphabétisé s'entend savoir lire, écrire et calculer dans n'importe quelle langue. Il convient de préciser que l'alphabétisation se déroule dans un cadre non scolaire et dont le public cible est constitué essentiellement d'adolescents âgés de plus de quinze (15) ans qui ont quitté précocement l'école et les adultes qui n'y ont jamais eu accès. Mais les activités de l'alphabétisation ne doivent pas se limiter à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de calcul. Il y a des activités de post-alphabétisation qui doivent prendre en compte la création d'un environnement lettré, seul cadre capable de permettre le réinvestissement des acquis lexicaux engrangés lors des campagnes d'alphabétisation. En effet, sans une alphabétisation réelle et un accompagnement de l'amélioration du vocabulaire conjugué à la technique de l'écriture, la formation et la prise en charge de nouvelles fonctions resteront bloquées quelle que soit la langue, la graphie ou la modalité d'éducation utilisée pour leur acquisition. C'est pourquoi l'alphabétisation/formation telle qu'elle est pratiquée au Burkina ne permet pas à un grand nombre de la population d'accéder à certaines connaissances lexicales qui leur permettront de participer de façon consciente et efficace au développement du pays. Les femmes représentant plus de la moitié de la population burkinabè, il faut leur assurer une formation professionnelle adéquate, leur offrir une alphabétisation en langue et une initiation technique élémentaire. Formées, elles comprendront et entreront dans la scène et de manière décisive, elles seront de meilleures décideuses et gestionnaires. L'Éducation Non Formelle (ENF) va atteindre son efficacité maximale quand elle s'occupera essentiellement de créer et de conserver un environnement propice au réinvestissement du vocabulaire et à l'initiative locale. C'est pourquoi la loi d'orientation de l'éducation définit l'Éducation Non Formelle en son article 2 comme étant « toutes les activités d'éducation et de formation, structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Elle comprend notamment l'alphabétisation, les formations et le développement de l'environnement lettré ». Elle est pratiquée dans les centres d'éducation de base non formelle (CEBNF), dans les centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF), dans les centres

de formation des jeunes agriculteurs (CFJA) et dans bien d'autres structures de formation. À vrai dire, les pratiques actuelles de l'alphabétisation ne permettent pas le maintien de l'environnement lettré dans la mesure où rien n'est fait pour cela. Il n'y a pas une politique de post-alphabétisation pour développer des activités qui vont servir à améliorer les connaissances acquises surtout en vocabulaire. Au fait, l'alphabétisation se limite seulement à la phase d'apprentissage dans les centres. La rareté des documents, des panneaux et associés en langues est un aspect qui ne permet pas le maintien d'un environnement lettré. Il faut que le néo-alphabétisé baigne dans l'environnement lettré pour espérer maintenir longtemps ses acquis. Tout cela s'explique par le manque d'une politique linguistique pour la valorisation des langues locales. C'est cette politique qui permettra de traduire en quantité importante des documents en langue, de les imprimer, de les éditer et de les mettre à la disposition du grand public. En plus, elle permettra l'écriture des actes administratifs, des pancartes et affiliées en langue. C'est la condition sine qua non pour que les pratiques de l'alphabétisation permettent le maintien de l'environnement lettré.

2. Les différentes phases de l'alphabétisation dans la promotion du milieu lettré.

L'environnement lettré étant tout ce qui permet à l'apprenant d'utiliser des connaissances lexicales acquises pendant l'alphabétisation, il convient de signaler que ladite alphabétisation doit se dérouler en trois phases, à savoir la pré-alphabétisation, l'alphabétisation proprement dite et la post-alphabétisation. Chaque phase est importante car elle permet de connaître le public cible, de pouvoir formuler les objectifs appropriés et de décliner les différents éléments à déployer pour une formation digne et qualifiée. À ce sujet, Abdelghafour BAKKALI (2012) parle de trois étapes pour une alphabétisation fonctionnelle.

2.1. L'étape de la pré-alphabétisation

Selon Nicole VERSINGER, l'étape de la pré-alphabétisation a pour but de lier dès le départ l'apprentissage de la lecture-écriture à des activités pratiques utiles dans la vie quotidienne, d'habituer les stagiaires à observer les mots écrits qu'ils rencontrent souvent, essayer de les lire par eux-mêmes, puis les repérer dans un autre contexte afin de les préparer à l'étape de l'alphabétisation. Ainsi, la pré-alphabétisation désigne toutes les activités à mener en amont pour faciliter le bon déroulement de l'alphabétisation. Cette phase de balisage a pour but de garantir un terrain propice à la séance. Il s'agira de sensibiliser, de conscientiser et de faire connaître le bien-fondé de l'alphabétisation. Il est important de préparer l'illettré à accepter de s'alphabétiser pour le bien-être de sa personne, de sa famille et de sa communauté tout entière. Vu son intérêt, cette phase ne doit pas être qualifiée d'inopinée par les acteurs. La pré-alphabétisation est primordiale et mérite d'être prise au sérieux. C'est elle qui dévoilera les analphabètes cachés(es) ou laissés(es) dans des oubliettes et permettra de combattre le fléau avec la dernière énergie. La pré-alphabétisation permet de développer les compétences linguistiques, car la lecture de livres élargit le vocabulaire des apprenants.

2.2. L'alphabétisation proprement dite

En ce qui concerne l'alphabétisation proprement dite, elle consiste à apprendre à l'apprenant à lire, à écrire et à calculer en langue locale. Les enseignements se font à travers un programme bien établi, un plan de travail bien ficelé et un calendrier dignement élaboré surtout en fonction des approches. Ici les connaissances à communiquer doivent être en rapport avec les problèmes détectés pendant la phase préliminaire. Les séances d'alphabétisation tiennent compte du vécu quotidien de l'apprenant, c'est-à-dire son milieu social, car sa vision est de le sortir de l'ignorance, d'assurer son autonomisation, son épanouissement et de faciliter son intégration harmonieuse au milieu de ses semblables. Pour l'UNESCO (1973 :8), « les promoteurs de l'alphabétisation traditionnelle visent à procurer aux analphabètes une maîtrise suffisante des mécanismes de la lecture, de l'écriture et du calcul pour pouvoir accéder à la communication écrite ou imprimée. »

Cependant, pour l'atteinte des objectifs imputés à l'alphabétisation, il faut l'engagement national, la participation de la population, la mobilisation et la coordination. Sa réalisation ne sera une réalité que par l'acquis de matériaux adaptés accompagnés d'un programme pédagogique qui corrobore son importance dans la vie de l'homme. La réussite de l'alphabétisation dépend de l'intérêt qu'accorde la femme en tant que membre d'une société qui a soif du développement socio-économique. Le faible niveau d'alphabétisation observé dans le pays, en particulier chez les femmes, constitue un obstacle majeur au processus de développement socio-économique. Dans la perspective de vulgarisation des programmes des langues, de faire acquérir des compétences à un grand nombre de femmes et de les garder toujours lettrées, il est nécessaire de lancer une initiative visant à promouvoir des actions novatrices dans le domaine de l'alphabétisation et de la post-alphabétisation à travers des projets menés en partenariat avec des acteurs de proximité. Sans quoi l'alphabétisation est comparable à l'argent que l'on a en abondance alors qu'il n'y a rien que l'on puisse acheter avec. Cet argent est inutile. L'alphabétisation aussi est inutile si elle ne nous permet pas de communiquer avec d'autres personnes. Si l'argent que l'on a ne peut pas être utile dans notre pays, cet argent est inutile. C'est la même chose avec l'alphabétisation assurée dans une langue que l'on n'arrive pas à utiliser. C'est pourquoi les acteurs de proximité vont piloter et développer les projets de sorte qu'ils répondent aux besoins exprimés par le public cible.

2.3. La post-alphabétisation

Lors de la réunion d'experts sur la post-alphabétisation tenue à Dakar en avril 1977, la notion de post-alphabétisation est définie comme

« l'ensemble des mesures prises pour permettre aux néo-alphabètes d'exercer les capacités et d'accroître les connaissances acquises dans la phase précédente, de les dépasser et de s'engager par de nouvelles acquisitions, mais surtout en apprenant à apprendre et à prendre des décisions dans un processus continu de perfectionnement et de plus grande maîtrise de leur environnement ».

Nous estimons que la post-alphabétisation est un des moyens d'autonomisation et d'intégration socio-économique des femmes qui sont le plus touchées par l'analphabétisme.

Parlant de la post-alphabétisation, elle englobe les activités à accomplir en aval de la phase d'alphabétisation. Elle est une phase de consolidation des compétences acquises en alphabétisation. Dans la logique de ce qui précède, elle ne concerne que toute personne ayant reçu une formation dans un quelconque centre d'alphabétisation, possédant des compétences requises ou ayant obtenu une certification en la matière. Cette étape de renforcement des capacités permet au néo-lettré de se perfectionner dans le métier où il a été formé lors de l'alphabétisation/formation et de le préparer à la gestion de microprojet qu'il se donnera la tâche d'entreprendre. Le participant recevra du matériel de lecture qui lui sera utile tout au long de la vie. Ce manuel lui offre l'opportunité de réinvestir son vocabulaire, de continuer à s'auto-éduquer, à se responsabiliser, à prendre des décisions porteuses de fruits, d'éviter le retour à l'illettrisme, d'être autonome et de participer de manière active au développement de sa patrie. Les activités de post-alphabétisation sont diverses, et à titre illustratif nous avons le renforcement des apprentissages de base, à savoir la lecture, l'écriture et le calcul acquis lors de l'alphabétisation, le rappel des thèmes sur la santé, le droit, la démocratie, l'éducation, le crédit, l'élevage, l'agriculture, le commerce. Cette phase de l'alphabétisation est un moyen propice à la création d'un environnement favorable à l'apprentissage à vie, à promouvoir et à accompagner des actions de développement communautaire destinées à améliorer le statut socio-économique des femmes, gage d'un développement durable. C'est également un moyen pour le réinvestissement des acquis lexicaux en langue, soit par écrit soit oralement. Pour cela, il est souhaitable qu'un environnement propice à la post-alphabétisation soit mis en place pour que les acquis de l'alphabétisation soient utiles.

Somme toute, nous disons avec conviction que pour la réussite de l'alphabétisation, les deux phases à savoir la pré-alphabétisation et la post-alphabétisation sont obligatoires.

3. Les programmes et les besoins des femmes

Nous avons tenu à savoir si les programmes répondaient aux besoins des femmes. À ce niveau, les promoteurs des centres, consultent auparavant les concernées pour connaître leurs besoins. Et en fonction desdits besoins, le programme est élaboré. Ces acteurs n'imposent pas les programmes de formation aux apprenants, surtout ceux de TSSI. Les autres se contentent des programmes officiels mis à leur disposition. Ils trouvent que ceux-ci répondent aux besoins des bénéficiaires sauf quelques déscolarisées qui n'en tirent pas profit. Ces dernières auraient voulu apprendre un métier. Mais au cours de nos évaluations, nous avons remarqué que ces dernières n'arrivent pas à réinvestir les acquis. Parmi les femmes interrogées, il y a une seule qui a foulé le sol de l'école et s'est limitée au CMI. Selon nos enquêtés, les programmes ont permis aux femmes non scolarisées de vaincre l'ignorance en sachant lire, écrire et compter. Ainsi dit, nous convenons avec les enquêtés que les programmes sont en rapport avec les besoins des femmes, mais la pratique actuelle de l'alphabétisation comporte des défaillances à ne pas négliger. Il s'agit de la mauvaise exécution du programme, du faible niveau des animateurs qui se répercute sur les apprenants, de l'insuffisance de la formation et du recyclage des animateurs, du maigre salaire qu'ils reçoivent et de l'insuffisance du temps imparti pour l'alphabétisation. De plus, certains contenus du programme sont biffés par les animateurs qui ne sont plus sûrs de leurs compétences. Tous ces facteurs ont des impacts négatifs sur le rendement.

4. Le dispositif de l'environnement lettré

L'environnement lettré consiste à disposer des moyens nécessaires pour le développement des langues nationales. C'est pourquoi depuis le premier forum sur l'alphabétisation en 1999, l'État avait pris des recommandations pour promouvoir l'environnement lettré. De ce fait, la responsabilité de la production des différents documents approuvés ou recommandés de façon officielle par le MENAPLN revient à la Direction générale de la Recherche en Éducation et de l'Innovation pédagogique (DGREIP) devenue Direction générale de la Qualité de

l'Éducation Formelle (DG-QEF). Ces documents sont classés en trois catégories à savoir :

- la catégorie 1 (le matériel de base) composée de manuels de l'apprenant, des guides de l'animateur et des documents didactiques assimilés ;

- la catégorie 2 (le matériel complémentaire ou matériel pédagogique) qui comprend des livrets d'exercices, d'ouvrages littéraires, des documents de formation des formateurs, des documents divers, y compris les fiches techniques et ceux didactiques spécifiques pour le renforcement des acquis de l'ENF et pour l'appui aux manuels de l'apprenant et aux cahiers de l'animateur, et bien d'autres ;

- la catégorie 3 (documents spécialisés ou spécifiques) constituée d'ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires et autres), des lexiques et glossaires, des journaux, des fiches d'information, des affiches, des factures et autres documents administratifs ou matériels d'accompagnement non imprimés, etc.

Quant à Peter B. Easton (2006 : 9-10), au lieu de trois, il distingue à son tour quatre canons permettant le réinvestissement des connaissances acquises par les néo-alphabètes. Ce sont :

- L'accès au matériel de lecture ayant un intérêt immédiat pour le néo-lettré : livres, brochures, journaux, magazines, messages, lettres et autres documents d'utilité pratique - ce qui présuppose l'existence de moyens de publication et l'usage de la langue d'instruction comme moyen de communication.

- La disponibilité de l'éducation permanente sous l'une des deux formes suivantes ou les deux: les séquences de classes de l'instruction formelle auxquelles l'apprenant peut accéder en établissant l'équivalence de ses acquis avec ceux d'un niveau donné du système formel - en vertu d'une politique permettant un libre accès à ce système qui ne tient pas compte de l'âge; ou les variétés de types de formation non-formelle organisées (tel que l'apprentissage de métiers) fournissant à l'apprenant d'autres compétences ou d'autres savoirs;

- Les occasions permettant d'assumer de nouvelles fonctions dans les organisations ou institutions existantes (gouvernement local, coopératives ou services de vulgarisation agricoles, etc.)

- Les occasions offertes par la création et la gestion de nouvelles entreprises commerciales ou sans profit qui requièrent l'utilisation de l'alphabétisation.

Dans la même vision, nous pensons que la combinaison des différents éléments constituerait un excellent « environnement lettré » pour la rétention des compétences. En plus, elle créerait une sollicitation considérable et impérissable de formation en matière d'alphabétisation, une sollicitation tangible pour parler le langage des commerçants. Selon le Ministère de l'Enseignement primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues nationales et de l'Éducation civique (2014),

« Il est essentiel de garder en tête que toutes ces stratégies concourent à assurer chez les néo-alphabètes : la rétention : le maintien et la stabilisation des acquis de la phase d'alphabétisation ; la continuation : la poursuite de l'apprentissage au-delà de l'alphabétisation initiale afin d'acquérir un niveau d'éducation de base adéquat ; l'application : le rattachement de la post alphabétisation et l'éducation continue aux processus élargis du développement personnel, social et professionnel grâce à une utilisation appropriée et à l'application des connaissances et compétences nouvellement acquises.

Par ailleurs, les rôles et les responsabilités sont définis par un manuel de procédure édité en septembre 2009. Par l'entremise de la Commission Nationale d'Approvisionnement en Documents Didactiques en ENF(CNADD) l'État veille à l'amélioration de la qualité des documents à utiliser par les acteurs de ce sous-secteur. En matière de production de documents, on distingue principalement des structures publiques comme la Direction générale de la Qualité de l'Éducation Formelle qui coiffe la Direction de la Production de Manuels et Matériel didactique (DPMD) et celles privées dont on peut citer Solidar Suisse et TINTUA qui accomplissent une double fonction à savoir la formation et la production, et ELAN qui produit également des documents. Les documents produits par lesdites structures sont

utilisés pour l’alphabétisation ou pour la post-alphabétisation. Certaines maisons d’édition ont un statut commercial et une distribution circonscrite. Il faut signaler que le FONAENF a ouvert un guichet spécial d’appui à la production des documents didactiques. Afin de favoriser l’émergence d’un environnement lettré, le PDDEB avait prévu la décentralisation de certains aspects d’approvisionnement en manuels scolaires, la mise sur pied d’un certain nombre de bibliothèques communautaires dans tout le pays et la disponibilité des documents didactiques et de manuel de lecture auprès des apprenants et de la communauté toute entière. Pour la transmission et l’assimilation des connaissances et des savoir-faire qui est le socle de la réussite de sa mission d’éducation, l’État doit prendre des dispositions dont nous énumérerons quelques-unes comme le fait de / d’:

- assurer l’accès des documents de qualité à tout apprenant et formateur ;
- fournir gratuitement des documents aux apprenants et à leurs formateurs ;
- assurer la gestion, l’entretien et le renouvellement des stocks ;
- appuyer la mise en place de bibliothèques communautaires pour favoriser le développement d’un environnement lettré.

Pour l’Association pour le Développement de l’Éducation en Afrique (ADEA), un environnement lettré est constitué de quatre principaux types d’occasions qui permettent aux néo-alphabètes d’utiliser les compétences acquises :

- l’accès au matériel de lecture ayant un intérêt immédiat pour le néo-lettré : livres, brochures, journaux, messages, magazines, lettres et autres documents d’utilité pratique ;
- la disponibilité de l’éducation permanente sous forme d’instructions formelles auxquelles l’apprenant établit l’équivalence de ses acquis avec ceux du système formel ou de la formation non formelle telle que l’apprentissage du métier ;
- les occasions permettant d’assumer de nouvelles fonctions dans les organisations ou institutions existantes ;
- les occasions offertes par la création et la gestion de nouvelles entreprises commerciales ou sans profit qui requièrent l’utilisation de l’alphabétisation.

5. L'absence d'un environnement lettré

Pour Browne (2002 : 1),

« Bien que le CT ait fourni avec succès et durant de nombreuses années des formations et des expertises à travers la gamme complète d'absence de compétences, il y a eu un impact limité sur la capacité des pays à contrôler durablement leurs propres processus de développement, leur permettant ainsi de devenir plus indépendants de l'aide. »

De façon générale, l'environnement lettré en alphabétisation est absent au Burkina.

C'est pourquoi, nous affirmons que l'environnement lettré actuel ne permet pas aux femmes de réinvestir efficacement leurs acquis. Ce qui explique cette absence est qu'il n'y a pas de bibliothèques en langues, faute de documents. Les quelques documents en langue qui existent ne sont pas vulgarisés et beaucoup de promoteurs ne travaillent pas à développer ce domaine, c'est-à-dire l'environnement lettré. Ces documents ne sont même pas à la disposition du public. Les post alphabétisées ne sont pas en contact permanent avec des situations qui leur permettent de faire valoir leur savoir lire appris lors des séances de formation, ce qui handicape le maintien et l'amélioration des connaissances en vocabulaire. Cette idée est soutenue par Salifou ROUAMBA (2012) quand il affirme que le manque d'un environnement lettré est le socle de la perte des compétences, car les alphabétisés n'arrivent pas à les exploiter convenablement. C'est la preuve que rien n'est fait pour aider les femmes alphabétisées. Nous avons eu cette assurance avec nos enquêtés. En matière de production des documents, il est important de souligner que parmi les promoteurs en alphabétisation, seuls l'Association manegbzanga (AM) et TINTUA produisent des documents en langue mooré et gourmantché. Cette production est très infime de sorte que cela n'est pas perceptible. En plus, ces deux promoteurs soucieux de la post alphabétisation sont respectivement basés surtout à Loumbila et à Fada. L'inexistence de l'environnement lettré se lit à travers les différents panneaux publicitaires et d'indication dans plusieurs villes. C'est la preuve que l'alphabétisation se limite au moment des campagnes seulement. De

ce fait, nous avons l'impression que la post alphabétisation est une activité laissée aux oubliettes selon les constats faits lors de nos enquêtes et de nos lectures. En réalité, les activités de post alphabétisation ne permettent pas aux femmes de réinvestir les acquis lexicaux et professionnels de l'alphabétisation compte tenu de l'inexistence de l'environnement lettré. En plus de l'absence des documents, il est rare de voir une plaque écrite en langue surtout dans la ville de Ouagadougou. Pour la voir, il faut aller vers la zone de Loubila. La situation des panneaux publicitaires ou d'indication fait que Salifou ROUAMBA (2012) déplore la suprématie du français sur les langues nationales, littéralement ignorées. Les endroits de valorisation desdites langues sont moindres. Ce n'est que dans les centres d'alphabétisation, dans les prêches religieux et peut-être dans un entretien non officiel qu'elles trouvent de l'importance.

Pour ce qui concerne les documents, les opérateurs disent qu'il n'existe pas d'autres documents en langue mis à la disposition des alphabétisées hormis le manuel d'apprentissage que nous utilisons et la bible pour celles qui font la lecture en langue à l'église. C'est avec ces documents seulement que chacun se « débrouille ». Sinon il n'y a aucun autre support ni de bibliothèques en langues à la disposition des alphabétisées pour leur permettre de renforcer leurs connaissances en vocabulaire. Il n'y a pas d'innovation en ce qui concerne les documents en langues. Pour Arsène ZOUNGRANA (2012), en plus des documents, la qualité de l'enseignement n'est pas suffisante pour leur permettre une lecture adéquate à cause du temps d'apprentissage très court. Cette durée se justifie par le manque de diversités d'ouvrages dans les bibliothèques. Ce qui ne suscite pas chez les lecteurs un véritable engouement au sein de ces bibliothèques.

6. La nécessité du développement d'un environnement lettré

La nécessité du développement d'un environnement lettré n'est plus à démontrer, car après l'alphabétisation les femmes doivent se cultiver et renforcer leurs connaissances, notamment le vocabulaire en langue. En effet, comme évoqué auparavant, l'amélioration du niveau de l'alphabétisation peut être une condition sine qua non de la sortie d'un pays du sous-développement. C'est pourquoi le développement de l'environnement lettré reste un facteur incontournable pour l'atteinte

des objectifs de l'ENF ; particulièrement dans les zones où la plus grande partie des femmes est contrainte de s'adonner aux activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins. Cependant, l'existence de cet environnement est le principal facteur de maintien des acquis. C'est pourquoi les opérateurs ont affirmé que l'environnement lettré n'existe pas dans leur zone.

Outre cela, il permet de maintenir leur niveau et évite qu'elles oublient les acquis de l'alphabétisation après la campagne. L'existence de l'environnement lettré, lutte contre l'analphabétisme de retour. Le manque dudit environnement fait que quand l'on prend les femmes pour une deuxième phase d'apprentissage, il faut reprendre les apprentissages de celle de la première afin de pouvoir commencer le programme de la deuxième phase. Cela s'explique par le fait qu'elles ne disposent pas d'un document quelconque ou toute autre occasion pour se recycler. Selon l'opérateur de TSSI, il y a plus de 50% de la population à alphabétiser, en particulier les femmes. Dans un centre, les hommes ne dépassent pas deux ou trois. Parfois même il n'y en a aucun parce qu'ils ont été scolarisés à leur enfance. Or, la taille d'un centre est de 30 pensionnaires maximums. Et si l'on écrivait en langue, cela serait bénéfique pour les locuteurs des langues locales, car ils dépassent ceux qui comprennent le français. Donc il est impératif d'écrire les plaques et autres supports en langues pour permettre à chacun d'y trouver son compte. En outre, le développement de l'environnement lettré est indispensable si l'on veut promouvoir nos langues et bouter l'analphabétisme hors du pays.

Le film documentaire "la promotion de l'environnement lettré en langues nationales" montre les changements apportés par le Programme d'Appui à la Gestion décentralisée de l'Alphabétisation (PAGEDA) dans sa composante de la promotion de l'environnement lettré, dans les communes du Borgou et de l'Alibori au Bénin. L'objectif de ces changements est de mettre à la disposition des apprenants des centres d'alphabétisation de la documentation, de l'information en vue de leur permettre de jouir de leur droit de citoyen. Il s'agit aussi de promouvoir l'éducation et le droit à la citoyenneté pour tous

par la mise à disposition de l'information et la documentation à des néo alphabètes et aux populations qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école dite formelle, un moyen et une stratégie pour ne laisser personnes de côté.

Il permet également d'éviter les efforts vains dans le domaine de l'ENF. Sinon, il ne suffit pas d'alphabétiser puis ignorer les conditions qui permettront de pérenniser les acquis lexicaux et professionnels engrangés pendant les différentes campagnes. Si toutefois les alphabétisées ne disposent pas de supports pour se cultiver et maintenir leurs acquis, le retour à l'analphabétisme sera inévitable. Un élève, quel que soit son niveau d'étude, s'il ne s'exerce pas de temps en temps, son niveau en vocabulaire se détériore au fur et à mesure jusqu'à ce qu'il rejoigne le groupe des illettrés. Il en est de même chez les femmes alphabétisées. Il est bien vrai qu'à l'école classique les documents, voire les bibliothèques, sont en nombre important et que les bénéficiaires ne les exploitent pas car cela dépend surtout de la volonté de l'individu, mais le mieux est qu'ils existent au niveau de l'ENF. Comme dit un adage mossi, il faut « balayer la cour pour ne pas donner raison au scorpion ». L'alphabétisation n'a de sens que si elle offre des opportunités aux bénéficiaires de se faire valoir. Cette opportunité n'est autre chose que la confection de documents et l'écriture des informations sur les panneaux, les brochures et les pancartes dans la langue de l'alphabétisée. Et celles-là ne seront effectives sans une décision politique de la part du gouvernement. Sans quoi il y aura toujours bon nombre d'analphabètes dans le pays et l'objectif que l'on s'est fixé ne sera jamais atteint. Pour ce faire, l'État doit travailler à asseoir les bases du développement de l'environnement lettré s'il veut éviter l'investissement dans le vide. L'on ne comprend pas que l'alphabétisation ait commencé depuis les indépendances et les demandes dépassent toujours les offres. Seulement 34,08% comme taux d'alphabétisation selon le FONAENF. Et ce taux englobe tout ce qui est langue d'alphabétisation à savoir l'anglais, le français, les langues locales, etc. En langues locales, c'est 5% en termes de contribution du taux d'alphabétisation. Cela laisse voir un manque de sérieux dans la promotion de nos langues. Or, comme pour paraphraser un des opérateurs, « aucun pays n'a pu se développer avec la langue d'autrui ». D'ores et déjà, nous sentons une

prise de conscience par nos autorités. Nous avons foi que cette opération ne sera pas de belles paroles, mais qu'elle sera accompagnée d'actions fortes pour une véritable promotion de nos langues.

7. La définition d'une politique en matière d'environnement lettré

Pour la promotion des langues nationales, la définition d'une politique en matière d'environnement lettré et l'accompagnement à la fois technique et financier des promoteurs peut aider au maintien des savoirs des alphabétisés. Mais cela n'est possible que par une volonté politique pour promouvoir nos langues et partant le développement de l'environnement lettré. Et cette volonté politique n'est autre que faire une place pour nos langues au niveau de l'administration accompagné d'un financement conséquent. De même, le suivi régulier et rigoureux de la part de l'État doit être mené pour donner du sens à l'alphabétisation. Les promoteurs qui œuvrent pour la valorisation des langues locales doivent être accompagnés. Nous avons foi que la nouvelle dénomination du ministère est sans doute une politique pour amorcer l'environnement lettré qui aidera à maintenir les savoirs.

8. La création des bibliothèques

Il faut créer des bibliothèques et les équiper de documents en langues locales. Avec ces bibliothèques, les néo-alphabètes doivent pouvoir utiliser leurs acquis au quotidien, au besoin montrer leur savoir-faire au profit du développement local. Ils seront capables de tenir un cahier de compte où ils pourront mentionner les différentes actions, c'est-à-dire les entrées et les sorties. Ils peuvent entreprendre des projets d'élevage, d'agriculture, gérer leur microcrédit sans trop compter sur l'aide extérieure. Ils sont autonomes dans la gestion de leur entreprise. Le Burkina, l'un des pays les moins alphabétisés au monde avec plus de 75% d'analphabètes, dont 84.8% de femmes gagnerait son pari en conjuguant ses efforts dans l'alphabétisation tout en développant l'environnement lettré, gage d'une éducation de qualité. On peut dire que l'illettrisme affecte tous les aspects de la vie des femmes. Ne maîtrisant pas les bases de la lecture et de l'écriture, elles sont souvent bloquées par ce handicap qui les place toujours dans une situation d'exclusion et de dépendance avec des conséquences lourdes pour

elles et leur entourage. Elles sont incapables d'engager des actions entrepreneuriales allant dans le cadre de leur autonomisation et du développement de la nation toute entière. Pour lever toutes ces barrières, il faut injecter des ressources importantes dans l'éducation surtout dans l'éducation non formelle et instaurer systématiquement un environnement lettré conséquent capable de garder les apprenants toujours alphabétisés et autonomes. Cela sera effectif avec l'implication du gouvernement à s'investir par la dotation de ressources pouvant supporter les dépenses de l'ENF.

Dans les activités de post-alphabétisation prévues dans les programmes de l'ENF, il doit avoir des séances de recyclage, c'est-à-dire des exercices de rappel et de renforcement de compétences en lecture, en écriture et en calcul acquises lors de l'alphabétisation initiale. Les activités de post-alphabétisation permettent d'éviter le retour à l'analphabétisme. Ainsi dit, il s'agirait de tenir compte des besoins des bénéficiaires. Et pour ce faire, les formations de la phase post-alphabétisation auront trait aux métiers souhaités par les femmes selon les opportunités socio-économiques de leur localité. Pour la mise en place des activités génératrices de revenus qui sont aussi des facteurs de l'environnement lettré, il faut des accompagnateurs qui ont reçu une formation technique et qui sont disponibles pour accompagner les femmes. Le renforcement des capacités et l'appui continu de ces femmes, actrices du développement, les sortiront de la pauvreté et, rendront la communauté autonome. L'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous passe par le développement des initiatives en faveur des couches vulnérables, en particulier les femmes. En la matière, l'État doit travailler en adéquation avec ses partenaires, dans le suivi de la mise en œuvre du programme de l'alphabétisation, pendant et après les campagnes. Les opérateurs qui reçoivent du financement même ne provenant pas de l'État ne doivent pas imposer des méthodes au détriment de celles édictées par l'État et reconnues par les textes.

Conclusion

L'éducation en général et l'alphabétisation en particulier est un levier pour le développement d'un individu et partant d'une nation. C'est pourquoi les institutions internationales surtout l'UNESCO, à travers

les objectifs du millénaire pour le développement, prône l'éducation pour tous. Pour atteindre ces objectifs, chaque pays doit mettre l'accent aussi bien sur l'éducation formelle que celle non formelle par le biais des langues nationales. À ce propos, Joseph KI ZERBO (2013 ; 239) renchérit en ces termes que « L'asphyxie des langues africaines serait la descente aux enfers ». Le Burkina Faso, conscient de ce facteur incontournable pour tout développement, a ratifié les idéaux mondiaux dans ce domaine en faisant de l'alphabétisation l'une des préoccupations les plus capitales. Cependant, les résultats de ce secteur restent toujours en deçà des attentes. C'est ce qui justifie l'importance de notre thème intitulé « l'alphabétisation des femmes et le développement de l'environnement lettré : un atout pour l'amélioration du vocabulaire en langue ». À travers le constat qui est l'incapacité des alphabétisées à réinvestir les acquis de l'alphabétisation, nous avons émis des hypothèses que l'environnement lettré actuel ne permet pas aux femmes de réinvestir efficacement leurs acquis. Aussi, les pratiques actuelles de l'alphabétisation ne permettraient pas le maintien d'un environnement lettré. Et pour finir, il faut la définition d'une politique en matière d'environnement lettré et l'accompagnement à la fois technique et financier des promoteurs pour pouvoir aider au maintien des savoirs des alphabétisés. Nous avons pu confirmer ces hypothèses grâce à l'examen des documents, à des entretiens faits auprès des personnes de ressource et à l'observation directe des panneaux et associés. Ce qui atteste que nos objectifs sont atteints.

Références bibliographies

BAKKALI Abdelghafour (2012), « Les trois étapes pour une alphabétisation fonctionnelle, LEXICARABIA.htm.

Bureau de la Coopération internationale de la Suisse à Cotonou (2020), « Développement de l'Environnement Lettré en Langues Nationales au Bénin et Bibliothèques Itinérantes », Newsletter n°3/2020 du Réseau éducation de la DDC.

EASTON Peter B. (2006) « Créer un environnement lettré : dimensions latentes et implications pour nos politiques d'intervention », Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), Biennale de l'éducation en Afrique, Libreville, Gabon 55p.

KI-ZERBO Joseph, À quand l'Afrique ? Entretien avec René HOLENSTEIN, Éditions de l'Aube, 2003, Lausanne, Suisse, 239 P.

BELLAHSÈNE C (1972), « Guide pratique d'alphabétisation fonctionnelle : une méthode de formation pour le développement. », UNESCO.

Ministère de l'Enseignement primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues nationales et de l'Éducation civique (2014), « Cadre de référence pour la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation et de formation des adultes », arrêté n°000093/MEP/A/PLN/EC/SG/DGAENF/DPAFA du 21 Mai 2014.

ROUAMBA Salifou (2012) « Causes et conséquences de l'analphabétisme de retour dans la commune rurale de Tanghin-Dassouri : Proposition de solution pour une alphabétisation efficace ». Rapport de diplôme d'études approfondies (DEA) 63p.

Université de Ouagadougou Département de Linguistique.

VERSINGER Nicole Dossier pré-alphabétisation quelques éléments de la lecture-écriture pour la vie quotidienne, profildinfo.fr.

ZOUNGRANA Arsène (2012) « Alphabétisation et journaux en langues nationales : la question de la post-alphabétisation ». Mémoire de Maitrise 40p. Université de Ouagadougou ; Département de Linguistique.